



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ADEME MAGAZINE

JUILLET-AOÛT 2020 | #137

RÉINVENTER L'INDUSTRIE

DÉCRYPTAGE

« VERS UN TOURISME PLUS DURABLE »

Raphaël Chanellière, référent tourisme durable à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

PORTRAIT

« TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LES DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL »

Laure Wagner, directrice de 1km à Pied



“Vers un tourisme plus durable”

Raphaël Chanellière,
référent tourisme durable
à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

Raphaël Chanellière revient sur les grandes lignes de la mission confiée à l'Agence par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères afin de structurer une politique nationale pour le développement d'un tourisme durable.

Première destination touristique mondiale, la France est-elle en mesure de proposer une offre durable ?

Raphaël Chanellière : Notre pays accueille en moyenne chaque année 90 millions de visiteurs internationaux. Cela se traduit nécessairement par une pression sur les ressources naturelles, des émissions de gaz à effet de serre, des productions de déchets. Mais aujourd'hui tous les acteurs, y compris les touristes eux-mêmes, partagent la volonté de passer du tourisme de masse à un tourisme plus qualitatif, assorti d'une montée en gamme des prestations environnementales. La mission de l'ADEME est d'aider le secteur du tourisme à intégrer la transition écologique dans son développement et, ainsi, saisir les nouvelles opportunités offertes par un tourisme plus responsable.

Notre accompagnement vise à concilier développement économique et ambitions écologiques, d'autant que ces dernières sont imposées par le changement climatique qui bouleverse déjà l'enneigement des stations de ski et redessine le trait de côte. Certaines destinations touristiques sont déjà obligées de se réinventer. Nous travaillons également à informer et sensibiliser le touriste qui, à travers ses choix de consommation et son comportement, a aussi un rôle à jouer.

Notre pays ne manque pas d'atouts. Nos parcs naturels régionaux ont déjà largement intégré les dimensions d'un tourisme à faible impact. Plusieurs régions sont en pointe en matière de tourisme durable, telles la Bretagne, la Corse, Auvergne-Rhône-Alpes ou Nouvelle-Aquitaine,



7 %

DU PIB NATIONAL

est constitué par le tourisme.



2

MILLIONS D'EMPLOIS

sont générés en France par ce secteur clé.



8 %

DES ÉMISSIONS

de gaz à effet de serre sont imputables au tourisme.



374

HÉBERGEURS

touristiques français bénéficient de la certification de l'Écolabel européen.

sans oublier les Outre-mer. Outre les bénéfices pour la filière, le tourisme durable contribue à la bonne santé des écosystèmes, et donc à la bonne santé de tous.

Avez-vous des exemples concrets ?

R. C. : En Bretagne par exemple, une expérimentation auprès d'environ 80 établissements certifiés Écolabel européen a permis d'observer des baisses jusqu'à 30 % des consommations d'eau, d'énergie et de production de déchets non triés. Un programme destiné à limiter l'usage de la voiture – « En Bretagne sans ma voiture » – a également été déployé par le Comité régional du tourisme, les destinations et les agences touristiques bretonnes, avec le soutien de l'ADEME Bretagne. Il a permis de développer une offre de court séjour pour ceux qui souhaitent se passer de voiture ou n'ont pas de voiture.

Avec ses 700 kilomètres de littoral, la Nouvelle-Aquitaine s'est fixé l'objectif de devenir la première région touristique durable de France. Pour y parvenir, la Région et l'ADEME accompagnent les filières de l'hébergement touristique dans le cadre d'un programme tourisme durable qui concerne deux territoires tests – la vallée de la Vézère, en Dordogne, ainsi que les îles et le littoral de Charente-Maritime. Nous y aidons les campings, les hôtels, les colonies de vacances à monter en compétence, notamment en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, et à s'équiper en énergies renouvelables, par exemple pour la production d'eau chaude à partir de

l'énergie solaire. Les actions qui seront menées sur ces territoires pendant trois ans ont évidemment vocation à s'étendre à l'ensemble de la région, voire au-delà.

Au niveau national, nous allons par exemple, comme le recommande le rapport que nous avons rédigé à la demande du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, aider la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) à mobiliser les campings sur les thématiques de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie.

Le tourisme durable est-il une nouvelle mission pour l'ADEME ?

R. C. : Depuis plusieurs années, l'ADEME s'intéressait à la durabilité du tourisme essentiellement au travers de labels de qualité tels que l'Écolabel européen qui s'applique à l'hébergement touristique. L'Agence a également participé au développement d'une étiquette environnementale qui, à l'aide d'une note A, B, C, D ou E, informe les voyageurs sur les impacts environnementaux de leur nuit à l'hôtel. Elle avait donc une connaissance du secteur et de ses acteurs, mais pas une action structurée. En janvier 2019, le

ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a donné pour mission à l'ADEME de dresser un état des lieux du tourisme durable en France et d'identifier ce qui peut manquer pour accompagner le secteur. L'enjeu est de taille puisque le tourisme est un poids lourd de notre économie. Coordinée par Aude Andrup, notre référente « tourisme durable » au niveau national, la mission a, au terme de huit mois d'investigation, abouti à une dizaine de recommandations. Celles-ci représentent une véritable feuille de route qui permettra de structurer et porter une politique de transition vers un tourisme plus

durable dans les territoires.

L'été 2020 pourra-t-il être celui d'un tourisme plus durable ?

R. C. : La crise sanitaire a également été marquée par un mouvement de relocalisation avec notamment une montée en puissance des circuits courts pour le secteur alimentaire. Les Français opteront, je l'espère, pour un tourisme de proximité, qui leur permettra de réduire l'impact carbone lié à leurs déplacements et de soutenir cette filière hexagonale durement touchée. En raison des mesures de distanciation sociale, le secteur touristique français ne pourra pas répondre à toute la demande si nous nous concentrons tous aux mêmes endroits. C'est donc l'occasion de découvrir ou redécouvrir nos belles régions de France ! La petite fleur de l'Écolabel européen peut permettre de trouver partout sur notre territoire des prestations de qualité, garantes de vacances reposantes et respectueuses de l'environnement.

“Le tourisme doit concilier développement économique et ambitions écologiques.”

CONTACT :
raphael.chanelliere@ademe.fr



Istock

Société

L'ESPACE URBAIN EN QUESTION

Qu'est-ce qu'une bonne qualité de vie pour les Français? Sur quelle base repenser les villes? C'est ce que L'Obsoco (l'Observatoire société et consommation) a cherché à savoir, par le biais d'une enquête sociologique menée avec le soutien de l'ADEME.

Réalisée en novembre dernier, avec l'appui de l'ADEME et de la Banque des territoires (CDC) notamment, cette étude approfondie révèle, entre autres, que deux tiers des sondés (68 %) perçoivent positivement leur qualité de vie, mais que plus d'un tiers seraient néanmoins prêts à déménager pour échapper aux risques liés au réchauffement climatique. Les trois quarts aspirent aussi à habiter un village préservé du bruit, de l'insécurité, de la saleté et de la pollution de l'air : quatre nuisances impactant significativement leur qualité de vie. Mais un village dense, pourvu de toutes les commodités de la ville. *« Autrement dit, avec les attributs de la ville à la campagne, dans un cadre de vie et un environnement préservés des nuisances, décrypte Solène Marry, docteur en urbanisme au pôle Aménagement des villes et des territoires de l'ADEME. Le besoin d'un contact avec la nature en ville est cité par 38 % des sondés, dont 42 % y associent les notions de bien-être et de santé. »* Autant d'éléments d'analyse solides, prenant en compte les différentes typologies de publics, utiles pour établir un diagnostic des représentations et pratiques encore émergentes et/ou mal identifiées, ainsi que les défis à relever en matière de politiques publiques et de services territoriaux.

CONTACT :
solene.marry@ademe.fr

Appels à projets



INVESTIR L'AVENIR



RÉDUCTION, RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS DU BÂTIMENT

Cet appel à projets vise à faire émerger des solutions industrielles innovantes pour structurer la filière française des déchets du bâtiment. Il concerne aussi bien le développement d'une filière de recyclage que le recours accru à de nouvelles matières premières à moindre impact environnemental. Clôture : 30 octobre 2020



SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES – VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

Trois axes sont privilégiés dans cet appel à projets : les systèmes énergétiques optimisés, la production et la fourniture d'énergies et de vecteurs énergétiques renouvelables et l'optimisation environnementale à l'échelle d'un bâtiment, d'un îlot (en construction ou rénovation) ou d'un territoire.

Clôture : 20 janvier 2021



ÉCONOMIE CIRCULAIRE – ÉCOEFFICIENCE DANS L'INDUSTRIE, L'AGRICULTURE ET L'EAU

Cet appel à projets vise à sélectionner des projets de démonstrateurs développant de nouveaux produits, technologies ou services dans les domaines industriels, agricoles ou territoriaux. Ces projets devront concrétiser le passage à un modèle circulaire et s'appuyer sur les nouvelles solutions numériques, notamment sur l'intelligence artificielle.

Clôture : 20 janvier 2021

Web

AGIR : la nouvelle plateforme de services numériques



« Agir pour la transition écologique » (AGIR) est la nouvelle plateforme numérique de l'ADEME. Elle offre des conseils et services à tous les acteurs de la société (citoyens, entreprises et collectivités) qui cherchent des solutions pour adopter une démarche plus

écologique. Chacun pourra y trouver un contenu personnalisé et adapté à ses besoins : recherche de financements, dépôt de projets, retours d'expériences, conseils, résultats d'études, vidéos... Mieux informés, mieux accompagnés, les Français pourront œuvrer plus efficacement et participer plus activement à la transition écologique.

+ www.agirpoulatransition.ademe.fr

À lire aussi

BILAN THÉMATIQUE : INDUSTRIE ÉCO-EFFICIENTE

Dans ce guide, l'ADEME présente les projets soutenus dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir sur la thématique « industrie éco-efficente ». L'industrie, qui représente environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre de la France, est un acteur incontournable pour atteindre les objectifs de neutralité carbone. Proposés par des industriels, parfois en collaboration avec des organismes de recherche, ces projets visent à accélérer la décarbonation de l'industrie afin d'assurer la pérennité et la compétitivité de l'industrie française.

+ www.ademe.fr/bilan-thematique-industrie-eco-efficente



RAFRAÎCHISSEMENT URBAIN : UNE DÉCENNIE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

ADEME Recherche 31

+ www.calameo.com/read/00459949941345935e772

Formations

→ ANIMER ET COORDONNER UN PROGRAMME DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Du 21 au 23 septembre à Nancy (54),
du 18 au 20 novembre à Brignoles (83).

+ Retrouvez toute l'offre de formation de l'ADEME sur www.formations.ademe.fr

Renseignements par courriel :
Inscription.formation@ademe.fr

Manifestations

7 ET 8 SEPTEMBRE

Assises de l'économie circulaire 2020

en ligne et gratuites

Organisateur : ADEME

+ www.assises-economie-circulaire.ademe.fr

10 ET 11 SEPTEMBRE

Journées techniques nationales ADEME

« Reconvertir les friches polluées »

Organisateur : ministère de la Transition écologique et solidaire, ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales; association des établissements publics fonciers (EPFL); EPFL de Lorraine; Région Grand-Est; laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes, union des professionnels de la dépollution des sols
Lieu : Paris

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

Semaine européenne de la mobilité 2020

Organisateur : ministère de la Transition écologique et solidaire en partenariat avec l'ADEME
Lieu : partout en France



TEMPS FORT

RÉINVENTER L'INDUSTRIE

À quelques semaines d'un plan de relance très attendu, ce numéro d'ADEME Magazine s'intéresse à l'un des rouages clés de l'avenir de l'appareil productif français : la décarbonation de l'industrie. Responsabilité des industriels, investissements, soutien des pouvoirs publics, développement des coopérations territoriales... Quels sont les leviers nécessaires pour réussir cette transition indispensable ?

VERS UNE INDUSTRIE DÉCARBONÉE ET RELOCALISÉE

Chaînes de montage à l'arrêt faute de pièces bloquées en Chine, pénurie de matériel médical et de médicaments... la crise sanitaire a jeté une lumière crue sur la désindustrialisation de la France et sur la faible résilience de son économie. Résultat, en l'espace de quelques semaines, le concept de relocalisation a gagné une popularité qu'il n'avait pas connue depuis longtemps.

21 %

C'EST LA PART de l'industrie dans les émissions de gaz à effet de serre.

Source : CITEPA.

« **A**ujourd'hui, le rapatriement de certaines activités apparaît comme un impératif de souveraineté, mais cela ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions, affirme d'emblée Sylvie Padilla, responsable du service Industrie de l'ADEME. Pour que la relocalisation soit effectivement synonyme de résilience, il est nécessaire de s'assurer que les activités réimplantées soient en phase avec les enjeux climatiques et qu'elles puissent s'inscrire dans un écosystème industriel lui-même engagé dans sa décarbonation. » « Pour cela, les efforts doivent en particulier accélérer sur l'industrie lourde, car cette dernière concentre plus de deux tiers des émissions de carbone de l'industrie manufacturière alors qu'elle n'occupe que 3 % des sites industriels, enchaîne Thomas Gourdon, responsable adjoint du service Industrie de l'ADEME. Et elle est d'autant plus importante que ses productions – acier, aluminium, ciment... – irriguent les grands pans structurants de nos sociétés que sont les infrastructures, le logement, la mobilité. »

DÉCARBONATION : AGIR SUR L'ÉNERGIE... MAIS PAS SEULEMENT !

Mais de quoi parle-t-on quand on emploie le terme de décarbonation ? D'efficacité énergétique et de verdissement du mix énergétique, bien sûr, et ces volets sont primordiaux car l'industrie lourde est fortement consommatrice d'énergie. « Mais on oublie trop souvent que la décarbonation

comporte d'autres dimensions, comme l'optimisation des procédés à travers une meilleure "efficacité matière" pour un usage optimal des ressources, le recours à des matières biosourcées ou le recyclage, qui sont autant de solutions permettant indirectement de réduire les émissions de gaz à effet de serre,

“Les efforts doivent en particulier s'intensifier sur l'industrie lourde, car cette dernière concentre plus de deux tiers des émissions de carbone de l'industrie manufacturière.”

Thomas Gourdon, responsable adjoint du service Industrie de l'ADEME.

ajoute Sylvie Padilla. De l'amont à l'aval, tous les acteurs d'une même chaîne de valeur doivent s'inscrire dans cette dynamique de décarbonation, avec leurs propres solutions et leurs propres objectifs de marché. Ainsi, même si sa fabrication est décarbonée, un moteur diesel reste un moteur diesel !

D'ailleurs, ce n'est sans doute pas un hasard si le plan de relance automobile annoncé en mai associe étroitement la relocalisation, l'innovation et la réorientation des outils industriels vers la fabrication de véhicules propres. »

INVESTISSEMENT, VOLONTARISME ET APPROCHE COLLABORATIVE

Ces derniers temps, l'industrie et sa décarbonation ont occupé une large place auprès des décideurs. La stratégie européenne industrielle publiée mi-mars en témoigne, avec un changement de braquet notable par rapport à la précédente, qui était très focalisée sur le numérique. Idem

en France, avec un plan de relance attendu d'ici à l'automne qui devrait reprendre les engagements du Pacte productif annoncé en fin d'année dernière et ériger ...



Gettyimages

72,3

MILLIONS DE TONNES DE CO₂ ont été émises en 2017 par l'industrie manufacturière en France.

Source : Citepa

120

DÉMARCHES d'Écologie industrielle territoriale sont déployées sur le territoire français.

... la décarbonation de l'industrie au rang des priorités. « Mais ce regain d'attention ne suffira pas à changer la donne durablement, avertit Thomas Gourdon. Pour obtenir des résultats significatifs, plusieurs conditions devront être réunies. » La première réside naturellement dans le volontarisme des industriels et dans leurs investissements, sachant que ces derniers devront être mis en perspective avec les gains potentiels en termes de résilience et de compétitivité. « En contrepartie, les pouvoirs publics auront la responsabilité d'accompagner les industriels en les aidant à sécuriser leurs projets sous forme d'initiatives sur les achats publics, sur les subventions, sur la fiscalité... », complète Sylvie Padilla. Enfin, les transitions de l'industrie se joueront sans doute en mode collectif, soit dans une optique écosystémique via des démarches comme l'Écologie industrielle territoriale (voir reportage p. 11), soit à travers des dynamiques collaboratives à grande échelle, à l'image d'initiatives comme l'Airbus des Batteries¹ ou des synergies attendues sur l'hydrogène. On le constate, les solutions sont nombreuses « et si un maximum d'acteurs choisissent de les explorer pour inventer "le monde d'après", cette menace sanitaire aura été in fine une opportunité », résume Thomas Gourdon en conclusion.

1. Projet européen de construction de batteries automobiles lancé en 2019.



DEUX FORMATIONS "BAS CARBONE": PRO-REFEI ET INVEEST

Ces deux dernières années, deux dispositifs de formation partiellement ou totalement gratuits et dédiés au monde industriel ont vu le jour. Baptisé Pro-Refei, le premier, porté par l'ATEE, est destiné aux personnes en charge de la gestion de l'énergie dans les entreprises. L'objectif est de développer les compétences nécessaires pour devenir de véritables référents énergie, à même de concevoir et de coordonner les actions qui amélioreront la performance énergétique de leur site. Le programme propose un parcours mêlant MOOC, présentiel, accompagnement individuel personnalisé et tutorat.

La formation Inveest pilotée par Greenflex s'adresse aux acteurs du financement – banques, directeurs financiers, directeurs industriels, experts-comptables... – avec l'objectif d'accélérer les investissements dans des solutions bas carbone pour l'industrie. Articulé en trois phases (e-learning, formation en présentiel et accompagnement individuel), il permet aux professionnels d'acquérir les compétences nécessaires pour choisir les solutions de financement les plus adaptées et minimiser les risques associés.



CONTACT :
sylvie.padilla@ademe.fr
thomas.gourdon@ademe.fr



Renseignements et inscription sur
• www.prorefei.org
• www.inveest.org

UN PLAN POUR LE CIMENT

Avant l'aluminium et l'acier, le secteur du ciment est le premier à faire l'objet d'un plan de transition sectoriel destiné à analyser finement les options technologiques et économiques pour se décarboner.

Depuis l'an dernier, dans le cadre d'un projet européen Finance ClimAct¹, l'ADEME pilote, en articulation avec l'initiative ACT², l'élaboration de plans nationaux de transition pour les neuf secteurs industriels les plus intensifs en énergie : acier, aluminium, verre, ciment, éthylène, chlore, ammoniac, papier/carton et sucre. « L'enjeu est de coconstruire des trajectoires de décarbonation adaptées aux spécificités de chaque secteur afin d'être en phase avec les objectifs fixés par la stratégie nationale bas carbone qui prévoit une réduction de 81 % des émissions de l'industrie à l'horizon 2050 », indique Elliot Mari, ingénieur au sein du service Industrie de l'ADEME. Chacune de ces feuilles de route s'articule en quatre volets – technologique, financement, marché/emploi et politiques publiques – et s'appuie sur une collaboration étroite avec les principaux acteurs du secteur concerné.

Le premier de ces plans de transition sectoriels, consacré au ciment, est d'ores et déjà bien avancé. Ce secteur représente à lui seul 1/8^e des émissions de l'industrie française et consomme 13 TWh d'énergie thermique par an, et 2 TWh d'électricité. La première phase de travail a

consisté à développer un outil modélisant trois types de cimenteries, utilisant des procédés de fabrication différents, mais qui toutes fabriquaient leur propre clinker – le composant le plus carboné du ciment. « Pour chaque cimenterie, nous avons modélisé l'impact et le coût des différents leviers d'amélioration possibles, que nous avons identifiés au préalable et dont nous avons validé la pertinence et la faisabilité avec les industriels », poursuit Elliot Mari. Parmi ces pistes figurent par exemple l'accélération du recours à des sources d'énergie alternative au charbon, la baisse du taux de clinker dans les compositions, la mise au point de clinkers alternatifs à l'aide de matières premières décarbonatées, la rénovation des installations... Sans oublier la conception de nouvelles technologies de captage et stoc-

**“L'enjeu :
coconstruire des
trajectoires de
décarbonation
adaptées aux
spécificités de
chaque secteur.”**

Elliot Mari, ingénieur
au service Industrie
de l'ADEME.

de formuler des propositions de politique publique à l'automne afin de contribuer à l'élaboration de mesures pour inciter les entreprises à mener des actions dans les meilleures conditions possibles », conclut l'ingénieur de l'ADEME.

1. Voir ADEME MAGAZINE de mai 2020, Décryptage p.2.

2. actinitiative.org

3. Voir l'Avis de l'ADEME sur le Captage et le Stockage de CO₂ à paraître prochainement.



CONTACT :
elliott.mari@ademe.fr



1/8^e

des émissions
de l'industrie
française sont liées
au secteur du ciment.

istock



GILDAS BARREYRE
 Directeur énergie
 et affaires publiques
 de Seqens et président
 de la commission
 Électricité de
 l'Uniden, union des
 industries utilisatrices
 d'énergie



SYLVIE PADILLA
 Responsable
 du service Industrie
 de l'ADEME

LE RÔLE CLÉ DES INDUSTRIELS

**Que se cache-t-il derrière le concept de réindustrialisation ?
 Et comment l'articuler efficacement avec l'impératif de décarbonation ?**

Quels enseignements tirez-vous de la crise du Covid-19 ?

Gildas Barreyre : La pandémie a permis d'ouvrir les yeux sur l'état de notre industrie, dont la part dans le tissu économique français est aujourd'hui très faible. Cela est lié à la délocalisation massive sur fond de pression sur les prix des consommateurs et d'augmentation des contraintes en Europe. Notre bilan carbone n'a fait qu'augmenter. C'est là que l'on voit clairement les limites d'une approche uniquement basée sur le concept du « pollueur payeur » qui pèse sur les capacités d'innovation des industriels et conduit les consommateurs à se détourner vers des produits moins chers, mais plus carbonés.

“Pour réduire nos émissions, il faut produire mieux et consommer mieux.”

Sylvie Padilla : Je rejoins Gildas Barreyre sur le ressenti « d'après-crise ». En revanche, je ne partage pas son diagnostic sur la cause de la désindustrialisation. Aucune étude sérieuse n'établit de causalité entre la délocalisation massive que nous connaissons et le dispositif des quotas carbone. L'industrie est revenue au centre des débats sociétaux en lien très fort avec les objectifs de neutralité carbone. Il est par conséquent essentiel de repenser la réindustrialisation en tenant compte de ce paradigme et en intégrant dans les stratégies la problématique de l'empreinte carbone.

Quid de la décarbonation de la chimie ?

S. P. : C'est un domaine d'excellence dans lequel bon nombre de nos entreprises s'illustrent par leur savoir-faire et d'innovation, dans un climat de forte compétitivité internationale et qui continue à générer beaucoup d'emplois. En matière de décarbonation, nous constatons que les actions et les discours des industriels sont toujours davantage tournés vers l'énergie que vers les process, qui nécessitent des réflexions plus structurantes. La question des business models est à revoir, ne serait-ce que parce que la chimie demeure encore essentiellement une pétrochimie ! La multiplication d'ini-

tiatives autour du biosourcé ou du recyclage serait une bonne nouvelle.

G. B. : Pour réduire nos émissions, il faut produire et consommer mieux ! Chez Seqens, nous développons des projets orientés énergie, comme la construction d'une unité de cogénération de biomasse qui nous permet de réduire les émissions de nos productions d'énergie. Nous réalisons aussi un travail de fond sur les procédés, avec des initiatives pour améliorer notre efficacité matière et énergétique. Mais toutes ces mesures ont un coût et nécessitent des efforts considérables : c'est là que le consommateur intervient...

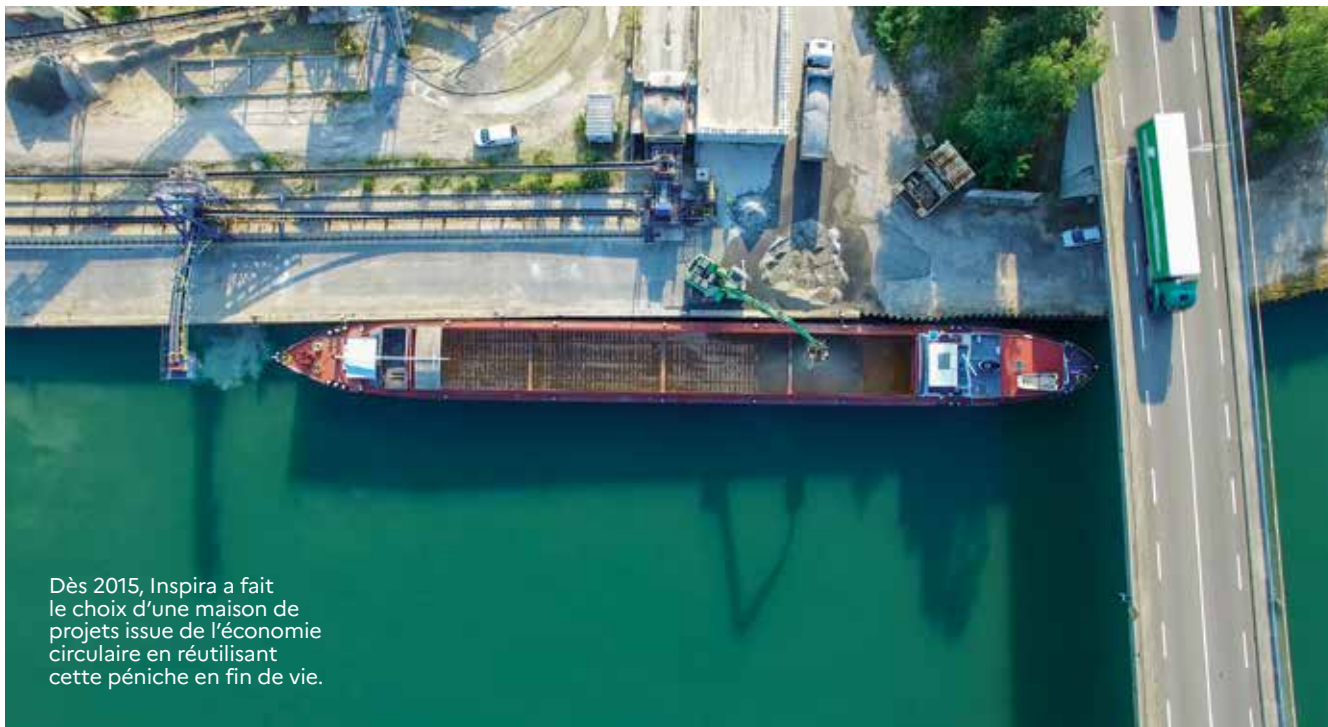
Et plus généralement, que faut-il faire pour aller plus loin ?

S. P. : Les pouvoirs publics ont une impulsion à donner en matière de soutien, de fiscalité et d'initiatives sur les achats. Mais en contrepartie, les industriels devront démontrer leur volonté de s'engager dans une trajectoire décarbonée inscrite sur nos territoires. Dans le domaine de la chimie, les potentiels d'innovation et les débouchés sont sans doute plus importants qu'ailleurs !

“Les industriels devront s'engager dans une trajectoire décarbonée.”

G. P. : Il est indispensable de donner davantage de visibilité aux consommateurs finaux sur les émissions de carbone à travers les produits qu'ils achètent afin qu'ils consomment mieux. Il faut également inverser la dynamique sur l'industrie, en reportant une partie des mécanismes de soutien aujourd'hui orientés vers la consommation sur la production. Les industriels sont pleinement engagés pour apporter leur contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et détiennent une partie de la solution. Il est donc indispensable que les pouvoirs publics soutiennent leurs efforts d'innovation, ne serait-ce qu'en envoyant un vrai signal aux acheteurs publics ou subventionnés pour qu'ils achètent européen.

CONTACTS :
 gildas.barreyre@seqens.com
 sylvie.padilla@ademe.fr



Dès 2015, Inspira a fait le choix d'une maison de projets issue de l'économie circulaire en réutilisant cette péniche en fin de vie.

Inspira

UN ESPACE INDUSTRIEL DÉMONSTRATEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un espace industriel responsable, baptisé Inspira, joue pleinement la carte de l'économie circulaire et de la mutualisation depuis de nombreuses années.

Connu jusqu'en 2014 sous le nom de Zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons, l'espace Inspira est implanté à Salaise-sur-Sanne (38), à proximité des métropoles de Lyon et Grenoble. « *L'espace industriel se développe sur 340 hectares et réunit plus de 20 entreprises leaders sur leur marché, qui totalisent 900 emplois, détaille Vincent Daön, directeur d'Inspira qui est certifié ISO 14001. Les entreprises installées sur le site bénéficient de la proximité avec la plateforme chimique de Roussillon qui leur permet d'accéder à de nombreux services industriels : laboratoire, secours incendie, santé au travail...* »

Plusieurs coopérations très concrètes ont vu le jour récemment, notamment pour la mutualisation de services incendie, sur de nouveaux procédés autour du silicone pour la cosmétique ou encore avec la mise en place d'un réseau de chaleur financé par l'ADEME. Ce dernier est le fruit d'une collaboration entre le GIE Osiris, qui pilote la plateforme de Roussillon, et Tredi Salaise, une filiale du groupe Séché Environnement installée à Inspira. Alimenté par trois incinérateurs de Tredi, il permet de diminuer très significativement la part du gaz et du charbon dans la production de chaleur nécessaire aux industriels de la plateforme et de réduire ainsi les émissions de CO₂ de 120000 tonnes/an.

Fort d'une culture industrielle régionale qui a toujours misé sur l'innovation et la complémentarité entre les différents secteurs d'activité, l'espace Inspira s'est positionné dès la fin des années 2000 comme un démonstrateur de l'économie circulaire. En 2016, cet engagement a franchi un cap décisif avec le lancement de la démarche Be Circle! en collaboration avec Engie Lab. « *Ce projet a permis de donner naissance à un outil digital d'aide à la conception de zones industrielles intégrant les principes de l'écologie industrielle territoriale qui a d'ores et déjà été déployé avec sept partenaires en France, en Belgique et en Allemagne* », poursuit Vincent Daön.

« *À travers ces initiatives, Inspira a su démontrer sa capacité à répondre aux exigences actuelles de compétitivité économique et de préservation de l'environnement*, indique Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère et président d'Inspira. *De même, sa résilience est parfaitement en ligne avec les enjeux de relocalisation industrielle et pharmaceutique qui ont été soulignés par la crise sanitaire que nous venons de traverser.* » ●

+ www.espace-inspira.fr

✉ CONTACT :
vincent.daon@espace-inspira.fr



Opération
« Nettoyons
la nature » avec
les élèves de
l'école Jeanne
d'Arc.



QUOI ?

L'ADEME accompagne l'ambitieuse transition écologique d'une ville qui a décidé d'associer tous les acteurs du territoire à son projet.

OÙ ?

À Miramas, dans les Bouches-du-Rhône.

POURQUOI ?

Mobiliser le plus grand nombre, y compris les moins enclins à s'engager dans une démarche environnementale.

QUAND ?

Depuis 2014.

PARTENAIRES ?

La mairie de Miramas, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Union européenne (programme LIFE IP Smart Waste), etc.

-10%

c'est la baisse du volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) enregistrée à Miramas en trois ans.

Ville de Miramas

PACA

BÂTIR UNE TRANSITION INTELLIGENTE ET COLLECTIVE

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la transition écologique de Miramas, initiée voilà dix ans, a connu une véritable accélération cette année avec la coconstruction de son projet de ville durable en intelligence collective.

Créer un cadre qui favorise la nature en ville, les mobilités douces et le zéro plastique, c'est bien... mais pas suffisant. Il faut aussi que la population y adhère et change ses habitudes. C'est pourquoi Miramas, ville de 27 000 habitants, a initié une méthode innovante, capable d'engager le plus grand nombre dans son projet de transition écologique.

Services municipaux, entreprises, commerçants, associations, établissements scolaires, office du tourisme, conseils de quartier... toutes les parties prenantes du territoire ont été associées au projet. Entre mars 2019 et mars 2020, elles ont été consultées pour la réalisation d'un état des lieux des projets de la ville et un diagnostic territorial, mais surtout pour l'élaboration d'un plan d'action concret et concerté. Chacun de ces acteurs a été incité à proposer des initiatives, puis invité à des réunions collectives pour débattre ensemble des priorités à mettre en œuvre. Grâce à cette concertation, tous ont partagé une vision globale des enjeux et contraintes du territoire, ainsi que les objectifs de la transition écologique, qui vise autant à réduire l'impact environnemental de la collectivité qu'à améliorer son cadre de vie et son attractivité économique. Un préalable essentiel à leur adhésion.

Avec ce projet, la ville de Miramas n'en est pas à son coup d'essai. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de ses actions en matière de développement durable initiées en 2008.

LE ZÉRO DÉCHET, UN DÉCLENCHEUR

Après s'être lancée dans un Agenda 21, la municipalité a visé l'exemplarité de ses services en matière d'économies d'énergie, d'eau et de déchets. Sa gestion raisonnée des espaces verts lui a valu d'obtenir le label « Zéro Phyto – 100 % bio ». Mais c'est en 2014 que la démarche a connu un premier coup d'accélérateur, quand Miramas a été sélectionnée lors de l'appel à projets « Territoires zéro déchet zéro gaspillage » (TZDZG), lancé par le ministère de l'Environnement et porté par l'ADEME. « Son approche était intéressante car la ville, qui ne dispose pas de la compétence déchets, a dû concentrer ses efforts sur la nécessité de faire

Journée porte ouverte sur le thème de la nature en ville sur le campus Fontlongue. Au programme débats et ateliers participatifs.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ENTRE CHANTIERS

Réemployer les déchets d'un chantier voisin présente de nombreux avantages : ces matériaux coûtent moins cher, ne nécessitent quasiment pas de transport et leur extraction ne défigure pas le paysage. Mais ce n'est pas si simple : leur statut de déchets implique des modalités juridiques et administratives complexes, qui limitent fortement l'envie de sauter le pas. C'est pourquoi la mairie de Miramas a cherché avec les acteurs du BTP un moyen de dépasser cet obstacle. En 2015, des maîtres d'ouvrage intervenant sur un même programme de rénovation urbaine ont déclaré un périmètre commun pour leurs chantiers, ce qui a favorisé les échanges de matériaux. De leur exemple est né un véritable projet de mutualisation, élargi à tous les maîtres d'ouvrage, et de gouvernance territoriale pilotée par la municipalité. La ville prévoit d'ailleurs d'ouvrir en 2022 une plateforme de réemploi des matériaux du BTP, qui couvrira cette fois tout le territoire.



UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE POUR 2021

L'opération « 1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire » a été un succès qui a permis de réduire d'un tiers les déchets organiques dans les cantines scolaires de Miramas. Aujourd'hui, la mairie a l'ambition d'aller plus loin avec l'ouverture, en janvier 2021, d'une plateforme de compostage. Celle-ci devrait permettre de valoriser 730 tonnes de biodéchets par an, issus des services municipaux (cantines scolaires, espaces verts, etc.), mais aussi des activités économiques locales, notamment des restaurants et commerces de bouche de la ville. Le compost servira à la fertilisation des sols.



ville de Miramas

évoluer les pratiques des habitants et des acteurs économiques de son territoire», note Cécilia Florit, chargée de mission Économie circulaire à l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a accompagné le projet. De 2015 à 2018, des ateliers ont été organisés auprès de différents publics volontaires : familles, commerçants, chefs d'entreprise, écoles, etc. avec pour but de les sensibiliser, de leur donner des astuces et de réfléchir avec eux aux moyens d'aller plus loin. De là sont nées des solutions individuelles, mais aussi collectives : création d'un pôle territorial de coopération économique (PTCE), création d'une entreprise d'insertion pour la collecte et la valorisation des papiers/cartons, création d'une marketplace pour les commerçants, opérations de nettoyage dans les quartiers, aménagement de jardins partagés, participation de 1000 familles à un défi Zéro déchets, etc. En trois ans, le volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) de Miramas a été réduit de 10 %, tandis qu'une trentaine d'emplois liés à l'économie circulaire ont pu être créés ou confirmés. Cette dynamique a fait émerger d'autres thématiques impulsées par les participants comme l'alimentation durable, avec notamment un projet de ferme urbaine, ou les économies d'énergie. Mais « nous ne voulions pas d'un empilement d'ac-

tions non coordonnées, explique Véronique Arfi, responsable Ville durable zéro déchet zéro gaspillage à la mairie de Miramas. C'est pour quoi nous avons décidé de lancer un programme plus vaste et transversal, intitulé "Bâtir la ville durable"». L'ADEME a été une nouvelle fois sollicitée.

PRENDRE DE LA DISTANCE

« Pour ce projet, nous avons besoin d'un regard extérieur sur la ville et son fonctionnement, plus objectif donc plus à même de créer de l'adhésion », poursuit Véronique Arfi. L'ADEME a cofinancé le recours à un duo de bureaux d'études, CHP Formation et Altereo. Sélectionnés sur appel d'offres, ces derniers ont proposé et mis en œuvre une méthode de co-construction en intelligence collective adaptée au territoire et à ses enjeux. Les conclusions de cette concertation ont été rendues en mars. Il ne fait aucun doute que le nouveau conseil municipal, tout juste installé, réorganisera très bientôt les services de la mairie pour répondre à cette feuille de route.

✚ www.miramas.fr

✚ **CONTACT :**
cecilia.florit@ademe.fr
v.arfi-benayoun@mairie-miramas.fr

ÉNERGIE

L'eau du lac d'Annecy au service d'un réseau de chaleur innovant

Dans le cadre d'un vaste projet immobilier mené à Annecy par le Crédit Agricole, la production énergétique fossile laisse sa place à un réseau de chauffage urbain innovant. Hiver comme été, des pompes à chaleur seront alimentées par l'eau du lac d'Annecy, puisée à 20 mètres de profondeur. Une première en France ! Cette solution énergétique renouvelable portée par le groupe IDEX a bénéficié d'une subvention de 1,7 million d'euros de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes via le fonds Chaleur, soit 30 % de l'investissement total. Elle vise à couvrir 95 % des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire du quartier (11 000 MWh par an) et l'intégralité des besoins en climatisation de cette zone (400 MWh par an). Les besoins énergétiques complémentaires seront assurés grâce à des chaudières à gaz et la mise en service des premiers raccordements est prévue dès l'automne 2021.

CONTACT :
hakim.hamadou@ademe.fr

MOBILITÉ

MOBI'POUCE RÉINVENTE L'AUTO-STOP !



Cofinancé et labellisé par l'État et l'ADEME, le dispositif d'auto-stop développé par Mobi'Pouce entend faciliter les déplacements courts dans un cadre flexible et sécurisant. Il se traduit concrètement par 140 points de rencontre Mobi'Pouce répartis sur 38 communes du territoire de la Jeune Loire (Haute-Loire). Les auto-stoppeurs peuvent ainsi être facilement identifiés par les automobilistes et attendre sur le bas-côté sans se mettre en danger. Nul besoin de réserver, de choisir son conducteur à l'avance ou de s'organiser. Mobi'Pouce est ouvert gratuitement à tous les habitants du territoire à partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs). Pour rejoindre la communauté, il suffit de s'inscrire au préalable en mairie ou sur le site Internet.

CONTACT :
mathias.copy@ademe.fr

+ www.mobi-pouce.fr



CJ Chauvigny



GESTION DES DÉCHETS : CINQ COLLECTIVITÉS PARTENAIRES DU BURKINA FASO

Depuis la loi du 7 juillet 2014, les collectivités locales peuvent affecter jusqu'à 1 % du budget de leurs services de collecte et de traitement des déchets ménagers à des actions de coopération internationale. L'ADEME et le réseau multi-acteurs de Nouvelle-Aquitaine « SO Coopération » ont dressé un premier état des lieux de ce dispositif dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et syndicats de compétence déchet des ménages de Nouvelle-Aquitaine. On y découvre notamment le projet PLASTIC (Plateforme d'Action et de Sensibilisation au Traitement Individuel et Collectif des déchets) mené entre septembre 2019 et février 2021 par cinq collectivités néo-aquitaines avec quatre communes du Burkina Faso. L'objectif de ce partenariat : renforcer la gestion des déchets et améliorer la qualité de vie des habitants de ces collectivités burkinabés.

Parmi les actions mises en œuvre : le renforcement des compétences et des capacités d'action communale, l'organisation de la filière déchets ou encore la sensibilisation des populations et l'éducation à la solidarité internationale.

CONTACT :
m.leriché@socooperation.org

POUR EN SAVOIR +
L'enquête sur la mobilisation du « 1 % déchets » en Nouvelle-Aquitaine :

+ www.ademe.fr/enquete-mobilisation-1-dechets



Jean Chiscano

BIO

2007 Responsable communication de la « Semaine européenne de la mobilité » du ministère de l'Écologie.

2009 Première collaboratrice embauchée par les fondateurs de BlaBlaCar.

2019 Lancement de la plateforme 1km à Pied.

"TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LES DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL"

LAURE WAGNER,
directrice de 1km à Pied

En quittant BlaBlaCar, Laure Wagner a fondé la start-up «1km à Pied», première plateforme de data-analyse des trajets domicile-travail pour une (dé)mobilité durable.

Un kilomètre à pied, ça use peut-être les souliers, mais ça préserve surtout la planète. « Le nom "1km à Pied" désigne un futur souhaitable : c'est la distance et le mode de trajet idéal dans un monde contraint aux économies d'énergies drastiques avant 2030 », souligne avec conviction Laure Wagner, 37 ans. Lancée en décembre 2019, sa plateforme web RH veut réduire les distances entre la maison et le travail. Car le constat est sans appel : en France, 75 % des actifs vont travailler en voiture – souvent seuls – sur une distance moyenne de 32 km par jour. Le télétravail est impossible pour 60 % des actifs¹. Derrière ces chiffres, plusieurs réalités : frais d'essence et d'assurance, émissions de CO₂, fatigue, absentéisme, temps perdu... Experte en mobilité durable, Laure a

travaillé onze ans chez le spécialiste du covoiturage, BlaBlaCar. L'été 2018, un triple déclic lui intime l'ordre d'aller plus loin. Elle raconte.

TRIPLE DÉCLIC

« La lecture du livre de Pablo Servigne "Comment tout peut s'effondrer" a été un véritable électrochoc. La démission de Nicolas Hulot du gouvernement et un nouveau rapport alarmant du GIEC² ont fini de me convaincre que le covoiturage n'est qu'un pansement sur des trajets anormalement longs. »

Laure Wagner bascule « en mode Greta Thunberg ». La trentenaire, mère de deux enfants, quitte BlaBlaCar et lance sa start-up. Derrière une vision un brin utopique – « un maximum de personnes travaillant à un kilomètre à pied de leur domicile » – elle ébauche un vrai plan de bataille. Partant du principe qu'on ne réduit que ce qu'on mesure, la plateforme analyse 100 % des trajets actuels sur téléchargement du fichier RH (conforme RGPD) et livre un diagnostic mobilité complet sous forme de dataviz et de cartographies. Puis l'algorithme montre le potentiel report modal vers la marche, le vélo, les transports en commun et le covoiturage pour prioriser le Plan de Mobilité. « Notre boîte à outils, avec des en-

quêtes et visuels, permet de passer à l'action », explique Laure.

RÉDUIRE LES BESOINS DE MOBILITÉ

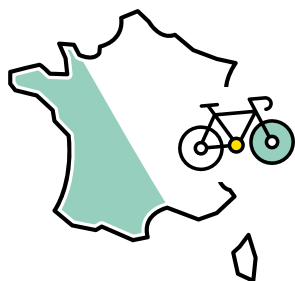
Mais avec 1km à Pied, Laure Wagner vise plus haut : la démobilité durable. « Il faut réduire structurellement la distance entre le domicile et le travail », lance-t-elle. La start-up s'adresse notamment aux groupes multisites (hôpitaux, Ehpad, grande distribution, collectivités, services publics, etc.). « Près de 25 % des salariés ont un établissement de leur employeur plus proche de chez eux. Nous aidons les équipes RH à identifier les mobilités internes qui réduiraient les distances domicile-travail, la fatigue, l'absentéisme et l'impact carbone. Pour créer des territoires plus résilients à l'heure de la crise environnementale et énergétique, la démobilité est plus que jamais le combat de Laure Wagner. En février dernier, l'entrepreneure a répondu présent pour contribuer à l'élaboration de la stratégie mobilité de l'Agence pour les trois prochaines années.

1. Sources : Ipsos – Vinci Autoroutes / Insee / Fondation Concorde sur le télétravail.

2. Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC).

 www.1kmapied.com

QUELLES PERSPECTIVES POUR LE VÉLO EN FRANCE?



EN 2020

30 millions

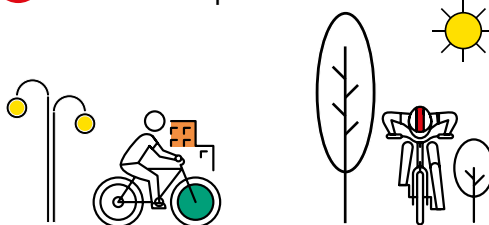
de Français de plus de 15 ans font du vélo au moins une fois par an.

5% en font quotidiennement.

DES INÉGALITÉS TERRITORIALES...

Augmentation de la pratique de 60 % en 20 ans dans les grandes villes.

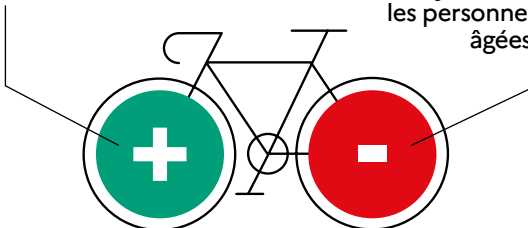
Baisse de 45 % en campagne et de 65 % en périurbain.



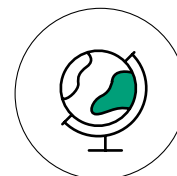
... ET SOCIALES

Forte croissance de la pratique chez les cadres.

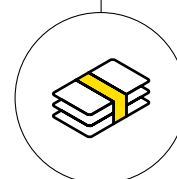
Baisse chez les ouvriers, les jeunes et les personnes âgées.



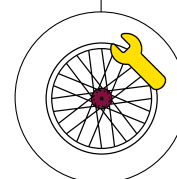
DES IMPACTS ÉCONOMIQUES FORTS



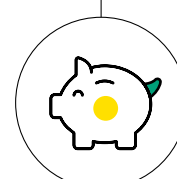
Plus de 20 % des touristes à vélo viennent de l'étranger.



68 euros par jour, c'est la somme dépensée par un touriste à vélo, contre 55 euros pour les autres touristes.



1 M€ de production² dans le vélo, c'est 9,5 emplois directs et 10 emplois indirects & induits.



L'économie globale du vélo, c'est 29,5 milliards d'euros!

2. Montant des biens et services fabriqués par les entreprises.

TOUS EN SELLE APRÈS LA CRISE?

> + 28 % de passages de vélos fin mai par rapport à la même période en 2019.

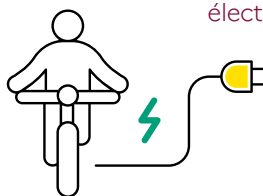
> 276 km d'aménagements cyclables provisoires déjà réalisés et répertoriés¹.

> 100 000 vélos réparés en quelques semaines grâce au Coup de pouce réparation.

1. <https://carto.parlons-velo.fr/#12,13/488%E2%80%89588/23470>

LE BOOM DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

+ 51 % de chiffre d'affaires des ventes de vélos grâce au développement du vélo à assistance électrique.



70 % des utilisateurs passent de la voiture au VAE.



IMPACT ÉCONOMIQUE ET POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES USAGES DU VÉLO EN FRANCE EN 2020
www.ademe.fr/impact-economique-potentiel-developpement-usages-velo-france-2020

